

## La CPI suspend la libération conditionnelle de Jean-Pierre Bemba

Arrib News, 04/09/2009 – Source Reuters La Cour pénale internationale a suspendu la libération conditionnelle de l'ancien rebelle congolais Jean-Pierre Bemba, inculpé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Jean-Pierre Bemba ne sera pas libéré dans l'attente d'une décision sur un appel du parquet qui a réclamé son maintien en détention jusqu'au procès, dit un communiqué de la CPI.

La CPI avait ordonné le 14 août la libération conditionnelle de Bemba, mais une décision devait encore être prise sur le pays où il séjournerait dans l'attente de son procès. Arrivé en mai 2008 en Belgique, Jean-Pierre Bemba est la plus importante personnalité politique traduite devant la CPI depuis sa création. Il est accusé d'être principalement responsable d'une campagne de meurtres, tortures et viols menés en République centrafricaine par les hommes de son Mouvement de libération du Congo-Kinshasa (MLC).